

APPEL A COTISATION 2025

Vous pouvez, dès le 1^{er} janvier, verser la cotisation pour 2025, par chèque libellé à l'ordre de « UNPRG UD VOSGES », à adresser au trésorier : M. Antoine DESCHAMPS, 10, Avenue de la Vanne de Pierre 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES, ou par virement bancaire au crédit agricole, UNPRG UD Vosges, IBAN FR76 1720 6002 7663 0146 2430 018

Nom _____ Prénom _____

Adresse (si changement) _____

Adresse mail (si changement) _____@_____ tél. _____

Actif retraité gendarmerie individuel : 22 € Retraité gendarmerie couple : 32 € Conjoint survivant 8€

Sympathisant individuel : 24 € Sympathisant couple : 34 €

La déduction fiscale de vos cotisations est fixée à 66 %) – Le reçu fiscal sera fourni sur demande en début d'année.

Total : _____ €